



VILLE DE LA GARDE

Martine BLANC

Adjointe au Maire déléguée à la Culture
aux Animations Tourisme, Commerce,
Artisanat, Relations Extérieures

La Garde, le 5 janvier 2026



Frédéric FERRER
Directeur Général Adjoint
des Politiques Publiques

à

**Mesdames et Messieurs les Artisans,
producteurs et horticulteurs**

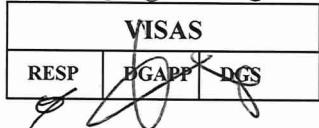
Service Animations - Tourisme

Ref : MB/JB/FF/DP/ES/RP-0501026

* Affaire suivie par Monsieur Eric SEGUI

■ : 04.94.08.99.11.

@ : esegui@ville-lagarde.fr



OBJET : FOIRE AUX PLANTS 2026.

Madame, Monsieur,

La Ville de La Garde organise sa traditionnelle Foire aux Plants le :

dimanche 12 avril 2026.

Des animations et expositions seront proposées au public en centre-ville.

Une médiatisation départementale de la foire est prévue.

Nous souhaitons vous associer au renouveau de cet événement et comptons sur votre présence.

A cet effet, je vous prie de trouver ci-joint un coupon-réponse que vous voudrez bien nous retourner dûment complété **avant le 15 mars 2026.**

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Mme Martine BLANC



Copies : Cabinet du Maire
Maison du Tourisme
Police Municipale

Hôtel de Ville • BP 121 • 83957 La Garde Cedex • 04 94 08 98 00 • contact-mairie@ville-lagarde.fr • ville-lagarde.fr • Rejoignez-nous !





FOIRE AUX PLANTS 2026

Dimanche 12 avril 2026 de 9h à 18h

Sous Direction
POLITIQUES PUBLIQUES
Animations - Tourisme

A RETOURNER AVANT LE : **15 MARS 2026**

*Affaire suivie par Monsieur Eric SEGUI
tél : 04.94.08.99.11.
e-mail : animation@ville-lagarde.fr

FICHE PARTICIPATION

Raison Sociale :

Prénom : Nom :

Téléphone : Email :

Adresse :

Produits :

***HORTICULTEURS / PLANTS**

Métrage souhaité : ml à 6,45€ le mètre – linéaire, soit un **TOTAL** de Euros

9 METRES-LINEAIRES MAXIMUM

***ARTICLES DE JARDINS / MATERIEL AGRICOLE**

Métrage souhaité : ml à 7,15€ le mètre – linéaire, soit un **TOTAL** de Euros

9 METRES-LINEAIRES MAXIMUM

***AUTRES COMMERCANTS, PRODUCTEURS, ARTISANS, ...**

Métrage souhaité : ml à 9,35€ le mètre – linéaire, soit un **TOTAL** de Euros

9 METRES-LINEAIRES MAXIMUM

FORFAIT ALIMENTATION ELECTRICITE : OUI soit 3,60€ / jour : €uros
220 V. 380 V. Puissance : Watts Ampérage :

TOTAL :€

Documents à fournir pour constituer votre dossier de candidature :

- Chèque libellé à l'ordre de** : Régisseur de la Régie Centralisée des Recettes
- La fiche de renseignements** dûment remplie
- Les documents commerciaux** :
 - attestation d'inscription à la MSA
 - extrait Kbis ou Extrait D1, datant de moins de 3 mois
 - attestation d'inscription à la Maison des Artistes et au répertoire SIRENE,
- attestation d'assurance** couvrant minimum jusqu'au 12 avril 2026 inclus.

Observations :

Le à

Signature :